

LES ECHOS DE PLOGONNEC

**BULLETIN
MUNICIPAL**

Novembre 2022

**NOUVEAUX
HORAIRES**

Mairie 02.98.91.72.06

Horaires d'ouverture
Lundi à vendredi
8h45—12h
14h—17h30
Samedi 9h—12h

**Fermée les samedis
des vacances scolaires**



Dans ce numéro

**Lancement des
accueils de proximité
au sein de la mairie**

Téléthon

Déambulation
« Dark Noz 18h18 »
Eostiged Ar Stangala

**Collecte nationale de
la banque
alimentaire**

EDITO

Comme très souvent, l'actualité nous confronte encore à une série de nouvelles peu réjouissantes. Le Covid court toujours, la guerre en Ukraine se poursuit, les pénuries de matières premières se multiplient, le prix des énergies flambent, la planète se réchauffe, l'eau va manquer ... Et cette liste n'est pas exhaustive.

Évidemment, notre commune est impactée par ce contexte négatif qui va avoir des conséquences sur nos finances avec la baisse de notre capacité d'auto financement. Ce qui nous contraint à chercher à réduire nos dépenses de fonctionnement et à adapter nos projets d'investissements.

Nous allons rapidement mettre en œuvre plusieurs actions pour limiter l'impact financier lié à ces événements, en particulier en limitant, autant que faire se peut, nos consommations d'énergie dans les lieux et bâtiments publics.

Pour autant, je pense qu'il ne faut pas tomber dans une sinistrose excessive.

Soyons conscients du verre à moitié vide mais sachons également apprécier le verre à moitié plein.

Me reviennent en tête les paroles d'une vieille chanson qui disait : "amusez vous, comme des fous, la vie est si courte après tout..."

C'est dans cet esprit que nous vous proposons pour cette fin d'année plusieurs animations, avec en point d'orgue, le spectacle proposé au mois de décembre par les talentueux danseurs des Eostiged ar Stangala. J'espère que vous serez nombreux à assister à leur spectacle de déambulation dans le centre bourg. Pour rappel, les Eostiged viennent une nouvelle fois d'être sacrés Champions de Bretagne de danse bretonne.

Je ne peux pas terminer cet édito sans évoquer l'automne, cette saison qui donne à la nature de si belles couleurs.

C'est l'heure exquise et matinale

Que rougit un soleil soudain.

A travers la brume automnale

Tombent les feuilles du jardin.

Leur chute est lente. On peut les suivre

Du regard en reconnaissant

Le chêne à sa feuille de cuivre,

L'érable à sa feuille de sang.

(extrait de *Matin d'octobre* de François Coppée)

Didier LEROY Maire de Plogon nec

Vie municipale

Lancement des accueils de proximité au sein de la mairie



Depuis le mois de septembre, les services des finances publiques du Finistère propose des accueils physiques sur rendez-vous au sein de la mairie.

Cet accueil physique vise à aider les usagers (particuliers et entreprises) à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...) en étant reçus dans l'un des points d'accueil de proximité par des agents des finances publiques.

⇒ Ainsi, les usagers de la commune de Plogonnec et des communes avoisinantes auront la possibilité d'être accueillis sur rendez-vous tout au long de l'année **le 1^{er} et le 3^{eme} mardi du mois, de 14h à 17h**

Les rendez-vous pourront être pris:

- ◆ Par téléphone au 0 809 401 401 (appel non surtaxé)
- ◆ Par internet sur le site impots.gouv.fr (rubrique « contact »)

Le rendez-vous sera confirmé par un agent des finances.



Paiement de proximité: pour le paiement des factures locales et impôts en espèces (n'excédant pas 300 €) ou par carte bancaire, les usagers peuvent désormais recourir aux buralistes partenaires (liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>). Sur Plogonnec le Butun vous accueille pour ces démarches.

Changement des horaires d'éclairage public

Depuis le 10 octobre dernier les horaires d'éclairage public ont été modifiés afin de réduire la consommation d'énergie, de lutter contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre.

Le tableau ci-dessous fixe les heures d'allumage et les heures de coupures:

Jour	Heure d'allumage	Armoire
L-M-M-J-V-S-D	6h30	Toutes les armoires
Jour	Heure de coupure	Armoire
L-M-M-J	20h30	Toutes les armoires
V-S-D	20h30	Toutes les armoires sauf centre bourg
V-S	1h00	Uniquement centre bourg
D	21h00	Uniquement centre bourg

Recensement de la population

La campagne de recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023, placée sous le contrôle de l'INSEE, va permettre d'évaluer la croissance de notre population communale depuis 2017. (date du dernier recensement).



À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous **concernent** peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur ses caractéristiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus la dotation perçue est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, crèche, ALSH, maison de retraite, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Comment ça marche ?

Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site « Le-recensement-et-moi.fr ». Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Le coordonnateur vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.

Votre commune envoie les questionnaires papier à l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population au maire et au grand public.

*Vos réponses sont strictement confidentielles
Vos réponses sont anonymisées et seul l'Insee, sous le contrôle de la CNIL, peut les utiliser.
Aucune administration ne peut y avoir accès, aucun contrôle administratif ou fiscal ne peut en résulter.*

Le recrutement des agents recenseurs

C'est dire l'importance du rôle des agents recenseurs, recrutés et missionnés par la commune, afin de dresser la « photographie » la plus précise de la population qui la compose.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

La commune recrute 5 agents recenseurs du 19 janvier au 18 février

La Mairie va procéder au recrutement de 5 agents recenseurs, qui seront chargés d'assurer la collecte des informations légales auprès des habitants.

L'agent recenseur devra être disponible les jours de la semaine en soirée et également le week-end afin de pouvoir rencontrer les habitants.

Les candidats intéressés devront être disponibles 2 ½ journées à partir du début janvier pour suivre les formations préalables organisées par l'INSEE sur les techniques et la méthodologie du recensement ainsi qu'à 1 à 2 journées de préparation de reconnaissance sur le terrain.

Les personnes candidates devront veiller à la confidentialité des informations recueillies et faire preuve d'une totale discrétion dans leurs échanges avec les habitants rencontrés.

La campagne de recrutement des 5 agents recenseurs est ouverte jusqu'au 15 novembre 2022.

Les personnes intéressées par cette mission sont invitées à se faire connaître en mairie en déposant une candidature (lettre de motivation + CV) soit :

- ⇒ ***par courrier Mairie - Recensement de la population – 4 rue de la Mairie 29180 PLOGONNEC***
- ⇒ ***par mail à l'adresse mairie@plogonnect.fr***

Pour plus d'informations ou obtenir la fiche de poste de l'agent recenseur, vous pouvez contacter Chantal MAZEAU, coordinatrice communale du recensement (02 98 91 72 06)

Urbanisme / cadre de vie

Les clôtures

De nombreuses personnes nous interrogent sur les travaux de clôture. Nous vous rappelons qu'une déclaration préalable est nécessaire.

Une nouveau cerfa (13404*09) est téléchargeable sur le site www.service-public.fr

Sauf impossibilité démontrée, les clôtures naturelles existantes (talus plantés ou haies bocagères) ainsi que les murs, murets de qualité seront conservées, entretenues, voire régénérées si besoin.

Les matériaux utilisés doivent être de bonne qualité et en harmonie avec l'environnement naturel ou urbain.

Feront l'objet d'interdiction pour toutes les clôtures

- Eléments décoratifs d'aspect béton moulé,
- les murs en briques d'aggloméré d'aspect ciment non enduits,

- les matériaux de fortune (tôle ondulée, amiante...)
- Les bâches plastiques occultantes,

Les clôtures sur les voies ouvertes au public ou emprises publiques seront établies selon les façons suivantes :

- murs ou murets en pierres ou enduits pouvant être surmontés de dispositifs à claire-voie ou doublés d'une haie ;
- talus et écrans végétaux.

Les murs ou murets ne devront pas dépasser une hauteur de 0,80 m surmontés, le cas échéant, d'un dispositif à claire-voie ou d'un grillage à condition que leur hauteur cumulée ne dépasse pas 1,50 m. Il pourra être demandé que les hauteurs des clôtures reprennent celles situées sur les propriétés voisines. Dans tous les cas, ces clôtures ne pourront pas dépasser 1,80 m. Des hauteurs inférieures à celles définies ci-dessus pourront être imposées pour des raisons de sécurité routière.

Les clôtures sur les limites séparatives ne devront pas dépasser une hauteur de 1,80 m sauf cas exceptionnel justifié par l'environnement ou la nature des biens à protéger.

Par souci de respect du tissu urbain environnant, un type ou une hauteur de clôture particulier pourront éventuellement être imposé pour des raisons d'ordre esthétiques ou techniques.

« Extrait du règlement du PLU », nous consulter pour les lotissements de moins de 10 ans.

Le Service Urbanisme reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

24 terrains à bâtir au Croézou

Situé au niveau du Croézou à Pen Ar Vern, le nouveau lotissement propose 24 terrains à bâtir, libres de constructeur.

Le lotissement est idéalement situé à 3 km du centre, proche de la campagne, dans un environnement à la végétation préservée. Il est aménagé : voiries, chemins piétons, espaces verts et parkings visiteurs.

Les terrains sont viabilisés (réseaux d'eau, électricité, assainissement collectif, fibre optique) et bénéficient d'exposition optimale.

Surfaces des terrains entre 347 m² et 736 m².



Plus d'informations sur imoja.fr

Contact : imoja - Virginie Beaugé

3 Ter rue Brizeux à Quimper – tél : 02 98 65 65 20

Le cadastre solaire

Le cadastre solaire est un outil cartographique qui permet d'apprécier le potentiel de production photovoltaïque et/ou thermique des toitures présentes sur le périmètre de QBO. Il est ainsi possible d'évaluer la pertinence d'apposer une installation sur sa toiture. Cet outil, consultable en mairie, est ouvert à tous.

Vous êtes un particulier et souhaitez être conseillé gratuitement pour définir la rentabilité énergétique de votre projet ? Vous pouvez contacter un conseiller énergie TYNEO au 02 98 90 10 93.



Aide à la rénovation

Depuis le 1er mars 2022 l'opération « Rénovez, l'Agglo vous aide » vous accompagne dans vos projets de rénovation. Quimper Bretagne Occidentale a mis en place un accompagnement gratuit pour :

- ⇒ Vous informer sur les subventions possibles pour financer des travaux dans votre logement
- ⇒ Vous conseiller sur les travaux à réaliser
- ⇒ Vous aider tout au long de votre projet, de la constitution du dossier jusqu'au versement des aides

Vous pouvez directement contacter **l'opérateur SOLIHA** au **02 56 69 55 24**, pour prendre rendez-vous lors d'une des permanences organisées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

Giratoire des Genêts

Engazonnement du giratoire au Croëzou par les Services Techniques



Vie associative

Téléthon!

Samedi 3 décembre

A l'arpège, à partir de 19h,

L'association vous propose un **repas animé** !

Au menu : joues de porc sauce forestière et son gratin dauphinois ; tomme du Névet ; crème brûlée

Réservations en novembre : samedi 19, jeudi 24 et samedi 26 entre 9h30 à 12h30 au Super U de Plogonnec. Adultes 13€ et enfants (jusqu'à 12 ans) 8 euros.

Possibilité repas à emporter : retrait à l'Arpège entre 16h30 et 18h30.

Comme toujours, plusieurs **animations** sur la journée (participants invités à faire un don) :



- ⇒ Tournoi de foot U9 à partir de 13h30 à la Halle des Sports
- ⇒ Randonnées pédestres avec Plogonnec Espace Gym. Départ du parking de l'Arpège à 14h et 15h
- ⇒ Randonnée VTT avec Plogonnec VTT. Départ devant le hall des sports à 14h
- ⇒ Vente de crêpes et café-gâteaux à l'Arpège à partir de 15h30.

Merci pour vos dépôts de gâteaux en matinée !

Dès maintenant, vous pouvez commander vos **gâteaux bretons** : tarif de 25 euros (1/2 à 15 euros)

Pour toute précision: 06 76 39 10 81

ou plogonnecespoir@gmail.com

Urne pour vos dons au profit de l'AFM-Téléthon à la Mairie de Plogonnec jusqu'au 20 décembre.

Dark noz 18h18 cimetière de Plogonnec le 17 décembre!



Plogonnec entrera dans le temps de Noël avec le spectacle nocturne des Eostiged Ar Stangala, **Dark Noz**. Eostiged Ar Stangala propose un spectacle inédit. La célèbre troupe est reconnue pour ses spectacles résolument innovants qui s'affranchissent des codes traditionnels pour magnifier la danse populaire bretonne en la rendant accessible au plus grand nombre. Dark Noz mettra en avant un univers flamboyant, interrogeant le spectateur sur ses idées reçues ou le rapport à l'autre tout en l'emportant dans l'énergie de la danse.

Dark Noz, c'est l'histoire du peuple de la nuit qui arrive avec ses différences, qui est d'abord considéré de façon hostile. et puis qui, peu à peu, est reconnu en ce qu'il a de commun, la danse.

Au moins 70 créatures étranges (Eostiged et ami-e-s d'autres cercles) sorties de la nuit, hommes, femmes, mi-hommes, mi-bêtes, des loups, des cerfs, avec flambeaux et fumée noire vont envahir l'espace urbain, finalement pour faire la fête.

Chaque représentation est unique : Nouveaux instruments, détails chorégraphiques, propositions des danseurs : ça n'est pas tout à fait le même « Dark Noz » à chaque fois.

Les spectateurs sont invités à déambuler avec les danseurs qui évolueront depuis l'allée du cimetière vers le centre bourg (rue de Douarnenez, rue du Placître, rue du centre, rue de la mairie).

A voir ou revoir pour entrer dans la féerie de Noël. **Gratuit, déambulation de 45 min**

Infos : facebook, instagram : keskipass à plogo, site mairie, appli cityall.

Le centre bourg sera fermé à la circulation de 18h à 20h. (parkings accessibles)



Atelier cuisine

«Pomme duchesse et pomme dauphine»
Samedi 19 novembre
14h/17h au foyer communal de Plogonnec
Tarif : 10€ (règlement à l'inscription)



L'échappée belle

L'échappée belle est un espace de jeux, de créativité et de complicité entre les petits et les grands. Les ateliers sont itinérants sur les communes de Plogonnec, Pluguffan, Guengat, Plonéis et Plomelin.

Comment cela se passe ?

Après un petit temps d'accueil, la boîte à rêves arrive dans la salle. Les enfants l'ouvrent et découvrent un nouveau trésors à partager. Pendant environ 30 minutes, les familles vivent alors un petit temps d'animation: peinture, modelage, musique, histoire, jeux...

Une fois l'activité achevée, les enfants s'amuse avec des jeux de la ludothèque, les adultes discutent...

Le fonctionnement ?

L'atelier est ouvert à tous (enfants de 0 à 3 ans, parents, grands-parents...). On vient quand on veut, et à l'heure qu'on veut.

Pas besoin d'adhésion à l'association. En revanche, une participation d'un euro par séance et par enfant est demandée. Une tenue confortable et qui ne craint rien pas les salissures est conseillée. De même, en fonction des thèmes abordés, les enfants peuvent venir à l'atelier avec des « trésors » de la maison : jouets à faire découvrir aux autres copains , récupération d'objets à recycler (bidons, boites, tissus, etc...).

Pour être bien équipés, n'hésitez pas à demander à l'avance le thème de l'atelier aux animatrices !

Date des ateliers :

Le 19 novembre, le 10 décembre, le 14 janvier, le 4 février, le 1er avril, le 13 mai et le 17 juin

Renseignement:

Centre social ULAMIR au
02 98 91 14 21.



Soutien aux associations

Comment gérer et dynamiser son association ?

Il n'y a pas de recette miracle, mais en y réfléchissant à plusieurs, nous pourrions partager nos difficultés, et sans doute trouver des pistes, imaginer des solutions, expérimenter...

L'an passé déjà, l'Ulamir e Bro Glazik avait proposé aux bénévoles associatifs un temps de rencontre et d'échanges. Une quinzaine de personnes étaient venues et y avait trouvé du soutien et de nouvelles motivations suite à la période Covid compliquée.

Aussi nous proposons de nouveau aux dirigeants des associations des 5 communes une nouvelles rencontre le **Mardi 22 novembre à 18h - Salle Joseph Salaun - Plonéis**

Nous nous adapterons bien sûr à vos besoins mais nous pourrions notamment aborder des sujets tels que le fonctionnement des instances (Bureau, CA, AG) la communication, les ressources...

Renseignements :

Ulamir e Bro Glazik - 02 98 91 14 21 ou contact@ulamir-ebg.org



Action sociale

Programme du centre local d'information et de coordination

Le CLIC est un guichet unique au service des seniors et de leur famille.

Leur missions:

- ⇒ Les services d'aides à la personnes
- ⇒ Les différents modes d'accueil et les structures d'hébergement
- ⇒ Les démarches administratives et l'accès au droits
- ⇒ Les organismes, les associations de loisirs et d'animations ainsi que les établissements médicaux et sociaux



Atelier numérique

Du 13 déc. 2022 au 14 fév. 2023
de 14h à 16h30
Salle André-Angot
2 rue de la Libération - Edern

Thème : apprendre à utiliser le numérique pour permettre de favoriser le lien social, l'accès aux droits, à la mobilité et l'ouverture sur l'information et sur le monde.

Inscription auprès de l'ASEPT Bretagne au 02 99 01 81 81 ou par mail : contact@asept-bretagne.fr

Réunion publique le mardi 6 décembre 2022 à 14h à la salle André-Angot (2 rue de la Libération à Edern)

Dans les médiathèques

Le 24 novembre 2022 de 10h à 12h
Médiathèque Robert-Omnès
Park ar Barrez - Plomelin

Thème : suivre l'actualité sur tablette.
Comment suivre l'actualité mondiale, nationale et locale depuis sa tablette ?

Le 9 déc. 2022 de 10h à 12h
Médiathèque Henri-Queffelec
57 rue Laënnec - Plonéis

Thème : les messageries instantanées sur tablette.
Avec les applications nécessaires, il n'aura jamais été aussi simple d'être en contact avec ses proches.

Inscription auprès du CLIC au 02 98 64 51 01 ou par mail : clic.quimper-agglo@quimper.bzh

Soutenir les aidants

Mesures de protection juridique : tutelle, curatelle, habilitation. Le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux de l'UDAF propose une information aux familles, un soutien technique aux représentants légaux familiaux et mets à disposition des outils facilitant l'exercice de la mesure.

Inscription auprès du CLIC au 02 98 64 51 01 ou par mail : clic.quimper-agglo@quimper.bzh

Réunion publique le mardi 6 décembre 2022 à 14h30 à la salle Ti Kreis (route de Croas Spenn à Ergué-Gabéric)

S'occuper d'un proche en situation de perte d'autonomie, quelles sont les aides financières ? Comment fonctionne le chèque emploi service universel -CESU ?

Réunion publique le mardi 10 janvier 2023 à 14h30 à la Mairie de Briec (Salle des mariages—67 rue du Général de Gaulle)

Atelier vitalité

Du 10 nov. 2022 au 2 janv. 2023

Horaires en fonction de la thématique de l'atelier

Salle du Pouldu 30 rue de Pouldreuzic - Pluguffan

Thème : senior actif. Prévenir les pertes d'autonomie des seniors au travers de différents ateliers sur l'alimentation, l'activité physique adaptée mais également apporter des connaissances sur le sommeil.

Inscription auprès de Défi Santé Nutrition :

02 98 43 99 17 ou 07 60 60 49 16

Ou par mail : mmiha@defisantenutrition.fr

Atelier nutrition

Du 21 nov. 2022 au 30 janv. 2023 de 14h à 16h30

Salle Joseph-Salaun 12 rue Joseph-Salaun - Plonéis

Thème : neuf séances pour s'informer sur les effets de l'alimentation dans le « bien vieillir », de prendre conscience de ses comportements actuels en matière d'alimentation et d'acquérir de nouveaux réflexes favorables à un bien-être durable.

Inscription lors de la réunion publique du lundi 14 novembre 2022 à 14h (salle J.SALAUN à Plonéis)

ACIMAD: aide à domicile

Vous avez besoin d'aide au quotidien ou pour les actes courants?

L'ACIMAD intervient auprès des personnes âgées :

- ⇒ Actes de la vie courante : entretien du logement, entretien du linge, courses ;
- ⇒ Actes essentiels de la vie courante : aide au lever/coucher, aide à la toilette, habillage, aide aux transferts, préparation de repas ;
- ⇒ Accompagnement : à la vie sociale, aide administrative, transport accompagné, actions de prévention contre l'isolement.



A noter que des aides financières sont possibles. Un accompagnement est proposé dans la constitution des dossiers (réduction ou crédit d'impôt de 50 %).

Pour contacter l'ACIMAD:

- Antenne ADAPA - 5 Rue des Plomarc'h, 29100 DOUARNENEZ - 02 98 92 70 75
- Antenne ADADOM - 2 Rue des Ecoles, 29180 PLOGONNEC - 02 98 92 86 16
- Antenne ADIMA - 75 avenue Léon Blum, 29000 QUIMPER - 02 98 11 02 81



Collecte nationale de la banque alimentaire

Avis à celles et ceux qui veulent donner un peu de leur temps pour une bonne action. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plogonnec cherche des bénévoles. La mission ? Participer à la prochaine collecte de la Banque alimentaire. Elle aura lieu les 25, 26 et 27 novembre 2022, au Super U.

L'objectif de ces deux jours et demi est de récolter des dons, qui permettront au CCAS de venir en aide aux familles en difficulté. La réussite de cette opération repose sur la mobilisation des bénévoles pour diffuser le message auprès des clients.



Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le CCAS. Une réunion d'information est prévue le samedi 19 novembre à 9h30 en mairie.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

4 rue de la Mairie, 29180 Plogonnec

Tél. 02 98 91 72 06 ou ccas.plogonnec@orange.fr



Quimper Bretagne Occidentale

Campagne de recrutement d'assistantes maternelles

Quimper Bretagne Occidentale recrute des assistantes maternelles pour son service de crèche familiale.

Rejoignez une équipe pluridisciplinaire au service des familles et de l'épanouissement des enfants.

L'assistante maternelle habite Quimper, Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Plogonnec, Guengat ou Locronan et possède un agrément délivré par le Conseil Départemental. Elle est salariée de Quimper Bretagne Occidentale et n'a pas de rapport d'argent avec les parents.

Elle travaille à son domicile selon le projet pédagogique de la crèche. Elle participe à des activités dans les espaces jeux prévus à cet effet.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire, elle travaille en collaboration avec des puéricultrices, psychomotricienne, éducatrice de jeunes enfants et médecin.

Profil recherché :

- ◇ Disponibilité, écoute
- ◇ Sens de l'observation
- ◇ Capacité d'adaptation
- ◇ Implication dans un travail d'équipe
- ◇ Capacité à évoluer: savoir se remettre en question, accepter les changements

Les postes sont à pourvoir dès maintenant.

Ce travail en équipe vous intéresse ?

Vous pouvez contacter « L'Arche de Noé » au 06-73-84-53-62



Etat civil

Théa BRIEC le 29 juin
Alice DEBOOM le 11 juillet
Léonce LE BRIS le 19 août
Aïna YAZIDI le 12 septembre
Elya SEZNEC le 16 septembre
Jenna JACQ le 17 octobre

Retrouvez nous sur l'application
mobile



CITYALL
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE VOTRE VILLE

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

App Store Google Play

QR Code



Nouvelle activité sur Plogonnec

Cabinet Le Bris: Stéonig Le Bris expert en diagnostic immobilier, réalise tous les diagnostics immobiliers dans le cadre de la vente ou de location de tout type de bien immobilier (maison, appartement, agricole, hôtelier, usine ...). Sa compétence s'étend également à la certification « amiante avant travaux ».



Collecte de mobiles usagés

Une campagne de collecte de mobiles usagés se déroulera du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023. L'opération est menée en partenariat avec Orange et l'association Emmaüs. Le point de collecte est situé à l'entrée de la mairie.



Finistère
Penn-ar-Bed

VOUS L'AVEZ
AIMÉ ?
VOUS L'AVEZ
QUITTÉ ?
IL EST
TEMPS DE LE
RECYCLER
LE DÉPARTEMENT COLLECTE
VOS MOBILES !

orange AMF29 Points de dépôts sur
finistere.fr/recyclage

Les permanences en mairie

- Direction générale des finances publiques: 1er et 3ème mardi du mois (après-midi de 14h à 17h)
- SOLIHA: les 1er mercredis des mois de juin, octobre, décembre, février et avril
- Mission locale: tous les jeudis après midi de 14h à 17h, sur rendez-vous par téléphone au 02 98 64 42 10